Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212200992-20251217-DEL_08_17122025-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 12 2025
Date de la convocation : 10 décembre 2025 **Date d'affichage de la convocation** :10 décembre 2025	L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 17 décembre à 20H15, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni à la salle associative de l'Espace Multi Accueil, sous la présidence de Monsieur Gérard MÉROT, Maire.
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 13 **- Qui ont pris part à la délibération :** 08 + 1 pouvoir	PRÉSENTS : M. Gérard MÉROT ; Mme Valérie DANIÉLOU ; M. Loïc MORVAN ; M. Laurent BENOÎT ; Mme Nadine MONTFORT ; M. David DUSSEUX ; Mme Edith MERRANT ; M. Franck BOTTEREL ; ABSENTS : Mme Emilie JOUAN (excusée, pouvoir à Mme Valérie DANIÉLOU) ; M. Stéphane LAURIOUX ; M. Yoann GUILLAUME ; Mme Alice JOUAN ; M. Wilfried LOISEL SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Edith MERRANT

N°08-17122025 DEVIS POUR RESTAURATION D'UN MUR AU LIEU-DIT « 1 LA SALLE »

Mr Le Maire annonce qu'un mur de clôture en agglo d'une propriété privée située 1, la Salle a été endommagé suite à l'enracinement d'un arbuste sur le domaine public. La responsabilité de la Commune étant engagée, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Maçonnerie brandannaise pour la réfection du mur. Le devis s'élève à 2 139.50 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Mr Le Maire à signer le devis d'un montant de 2 139.50 € TTC auprès de l'entreprise Maçonnerie brandanaise.

Fait et délibéré le 17 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gérard MÉROT